

3.2.1. Ignition
Société par actions simplifiée
au capital de 401.000 euros
Siège social : 120B avenue de Verdun, 92130 Issy-les-Moulineaux
839 618 923 RCS Nanterre

(la « **Société** »)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DU PRESIDENT
DU 4 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six,
Le 4 mars,

Monsieur Stéphane Brault-Scaillet, en sa qualité de président de la Société (le « **Président** »),

A pris la décision suivante :

- Transfert du siège social de la Société et modification corrélative de l'article 5 des statuts de la Société.

UNIQUE DECISION

(Transfert du siège social et modification corrélative de l'article 5 des statuts)

Le Président, conformément à l'article 5 des statuts, décide de transférer, à compter de ce jour, le siège social de la Société à l'adresse suivante située dans le même département :

3 Bis boulevard des Frères Vigouroux
92140 Clamart

Le Président, décide en conséquence, de modifier le premier alinéa de l'article 5 (*Siège social*) des statuts de la Société, lequel sera désormais rédigé comme suit :

Article 5 : SIEGE SOCIAL

« *Le siège social de la Société est fixé 3 Bis boulevard des Frères Vigouroux- 92140 Clamart* »

Le reste de l'article demeure inchangé.

Monsieur Stéphane Brault-Scaillet
Président

